

**DEMANDE PRIME ET/OU
MERITE SCOLAIRE
enseignement supérieur
2021/2022**

réservé à l'administration

3/919/648110/99001 / Montant : _____

N° client : _____

délai de remise : 31/12/2022

ETUDIANT

NOM : _____

PRENOM : _____

Numéro et rue : _____

Code postal et localité : _____

Matricule :

--	--	--	--	--

Tél : _____ / e-mail : _____ @ _____

Nom établissement scolaire/universitaire _____

NUMERO DE COMPTE

N° IBAN : LU

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

au nom de : _____

DATE ____ / ____ / ____

SIGNATURE DEMANDEUR _____

Par la présente signature je donne explicitement l'autorisation à la commune de Differdange d'utiliser les données du présent formulaire dans le cadre d'une demande d'allocation d'études et de transmettre ces données à des sous-traitants en fonction des besoins. De plus amples informations peuvent être consultées dans la déclaration sur la protection des données privées (<https://www.differdange.lu/mentions-legales>).

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

seuls les dossiers **complets** et **présentés dans le délai** prescrit seront pris en compte

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

- pour la **prime semestrielle** :

Copie de l'accord de l'aide financière de l'État pour études supérieures (CEDIES) pour 21-22

-pour le **mérite scolaire supplémentaire** :

Copie du diplôme BTS/Bachelor/Master/Doctorat obtenu pour l'année académique 21-22

RETOUR

A retourner avec les pièces requises

- **par courriel: subscol@differdange.lu**
- par courrier : Administration Communale de Differdange, département scolaire, B.P. 12 L-4501 Differdange
- à la réception de l'Hôtel de Ville,
- au guichet du département scolaire (3^e étage)

à partir du 1^{er} janvier 2022 et pour le 31 décembre 2022 au plus tard
les diplômes BTS/Bachelor/ Master/Doctorat sont à remettre dès réception

INFORMATIONS GENERALES

Vous pouvez consulter l'intégralité du règlement communal sur notre site www.differdange.lu
Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez téléphoner au 58771 -1248